Celui-ci, à première vue, jugea que ces pièces avaient été fondues, et non frappées à la Monnaie. De millésime ancien, frappées à l'effigie de Bonaparte, premier consul, an XI, Napoléon Ier, 1811, Louis XVIII 1818, elles paraissaient absolument neuves.

Mais, l'employé de M. Wetzel, revint sur ces entrefaites et reprit les pièces, que le comptable réclamait, pour ne pas faire attendre son client.

Ce dernier avait acquitté sa facture en billets de banque, et se retira emportant dans un petit sac, ses pièces de cinq francs.

Une piste

Mais le directeur du Mont-de-Piété, pris de soupçons, voyant sortir Decauwer de la brasserie de Wetzel, donna ordre à deux de ses employés de le filer. Ceux-ci le suivi rent jusqu'à la rue de Bailleul et le virent entrer au numéro 20, où se trouve le cabaret de Decauwer. Ils virent également ce dernier jeter le sac dans un casier.

Etant allés chercher un agent de la sûreté, ils entrèrent avec lui chez Decauwer, qui prétendit d'abord n'avoir pas d'argent. Mais il ne fut pas difficile de lui prouver la fausseté de cette allégation et il dut se rendre en compagnie de l'agent chez M. Barbier, commissaire de police du 5e arrondissement.

L'enquête

Decauwer, interrogé, déclara tenir les pièces de cinq francs, de son neveu, le sieur Jean Vercoteren, qui était revenu depuis deux ou trois jours de Belgique et lui avait donné 185 francs en échange sur une somme de 200 francs qu'il lui devait.

Nouvelles arrestations

M. Barbier, sans perdre de temps se rendit au domicile de Vercoteren, 7, rue de Bailleul, chez Faux, et le mit en état d'arrestation, ainsi que sa maîtresse, Mlle Debauver, 33 ans, varoulause, demeurant 25, rue de Bailleul.

On trouva chez Vercoteren une ceinture rouge contenant 1450 francs en pièces de cinq francs, 120 francs dans ses vêtements et deux bourses contenant respectivement 400 et 385 francs, également en pièces de cinq francs. Notre trace de matériel si ce n'est cinq bijoux.

L'enquête commencée par M. Barbier à 11 heures a été continuée à 3 heures 1/2 par M. Valentin, commissaire de police. Les aveux ont explqué chacun à leur façon la présence des pièces chez Vercoteren.

Celui-ci prétend qu'étant employé par M. Lévêque, entrepreneur, rue des Rogations, il trouvé dans une maison en construction rue du Maguin, près de la Porte-Saint-André un pot en grès contenant 900 pièces de 5 fr. La fille Debauver prétend que l'argent provient d'un vol de 28.000 francs commis en Belgique. Il y a une dizaine d'années.

Le produit du vol Vercoteren et sa maîtresse ont raconté des histoires fantaisistes.

Nous pensons que les pièces de cinq francs ont été fondues en Belgique et que l'argent qui a servi à leur fabrication provenait de vols différents.

Vercoteren et Decauwer ne seraient que les complices d'une association de faux-monnayeurs établis en Belgique.

Descente du Parquet

A 5 heures 1/2, M. Vitry, juge d'instruction, est venu procéder lui-même à l'interrogatoire des prévenus. Cet interrogatoire a duré une heure. Les accusés n'ont fait d'ailleurs que renouveler leurs précédentes déclarations.

A 6 h. 1/2, Vitry a signé trois mandats de dépôt et à 7 h. 1/4, deux voitures de place ont été requises pour conduire les prévenus à la maison d'arrêt. Dans la première (45), Vercoteren et Decauwer enchaînés ensemble sont montés en compagnie de deux agents. La fille Debauver escortée de même et montée dans la fiacre 202.

Cinq cents curieux environ se pressaient sur le passage des accusés.

Vercoteren est de taille moyenne et porte une barbe châtain foncé. Au moment de son arrestation il était vêtu d'un pantalon de velours vert maintenu par un ceinture rouge, d'un gilet à manches, d'un chemisé d'espadrilles et coiffé d'une casquette marron.

Il était connu dans le quartier comme un assez mauvais sujet ne travaillant que rarement.

Il logeait depuis quinze jours rue Faux et avait précédemment habité rue de Juliers.

Decauwer est âgé de 48 ans. Il était vêtu d'une veste bleue, d'un pantalon marron et portait une casquette de drap.

Ida Debauver, a 33 ans; elle est de petite taille. Elle portait une jupe rouge rayée de noir, un corsage et un tablier noirs.

Elle a trois enfants qui sont élevés en Belgique.

La suite de l'enquête révélera sans doute des faits intéressants au sujet de cette affaire assez obscure encore.

Il est probable que les résultats de l'enquête lui donneront une extrême importance.

VOL AVEC EFFRACTION
rue Jeanne-d'Arc

Les cambrioleurs qui depuis quelques mois s'avisaient de travailler à Lille, ont recommencé l'avant-dernière nuit la série de leurs exploits.

M. G.... dessinateur au chemin de fer, habite la très riche villa de la maison portant le numéro 61 de la rue Jeanne-d'Arc. Forcé de s'absenter avec sa famille pendant deux jours, M. G... a été très surpris en rentrant chez lui mercredi de trouver la porte de son appartement fracturée et de constater la disparition de plusieurs vêtements.

Les voleurs ont forcé la porte en opérant des pésées faites à l'a de d'une pince Monseigneur, dont les traces sont très apparentes. Ils ont enlevé un complet appartenant à M. G.... et plusieurs robes à Mme G...

Le montant du vol peut être évalué à environ deux cents francs.

Une enquête est ouverte.

Vol audacieux

M. Lo'livier Désiré, 68, rue de Bapaume, a monté une baraque de tir sur la place de l'Arsenal, Dans la nuit de lundi à mardi vers dans l'intention d'ouvrir sa baraque, mais juges de sa surprise en constatant la disparition de tout le matériel.

Il a été dérobé :

Le vol de la gare

Les recherches faites tant à Bruxelles qu'à Lille pour mettre la main sur le voleur des obligations envoyées par Mme Petit à sa nourrice sont demeurées sans résultat.

A la frontière belge et à l'arrivée des colis à Bruxelles, il est impossible de faire aucune constatation qui apporte un peu de lumière dans cette affaire embrouillée.

Cependant, une nouvelle piste vient d'être découverte, et sans préciser les faits, il est permis d'espérer une solution à brève échéance.

Exploits de pick-pokets

Depuis quelques jours les pick-pockets mettent à contribution les poches des personnes qui offrent à leur convoitise une proie facile.

Hier, vers 10 heures 18 du matin, à l'arrivée en gare de Lille du train venant d'Armentières, Mme Bernardine Mugnol, épicière rue des Jardins 16, à Armentières, s'aperçut que son porte-monnaie contenant environ une quinzaine de francs et divers objets, avait disparu.

Elle a porté plainte immédiatement. Le voleur est activement recherché.

Sauvetage

Hier, vers trois heures de l'après-midi, le jeune Henri Asselbergh, écolier, âgé de 8 ans jouait sur le quai de la Basse-Deûle lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans le canal.

A ses cris accoururent MM. Georges Trefel, farinier, et Jules Dreton, dregueur, qui parvinrent à retirer de l'eau le jeune imprudent.

Il a été reconduit chez ses parents qui habitent 10, quai de la Basse-Deûle. Il en sera quitte pour un bain froid.

Tentative de viol

Mme veuve Philomène Loolens, 56 ans, journalière, demeurant à Lille, revenait lundi vers 5 heures du soir, par les fortifications, entre les portes de Douai et de Valenciennes, lorsqu'un individu qui était couché dans un chantier de dérédie se leva sur elle et tenta de lui faire subir les derniers outrages.

Mme Loolens se débattit et parvint par sa résistance à mettre en fuite le misérable individu qui pour mettre son projet à exécution avait porté de nombreux coups à sa victime. En effet Mme Loolens avait le nez tuméfié et la face couverte de sang.

Un certain nombre de lettres ont été distribuées avant-hier soir et hier matin. Plusieurs confirment ces renseignements déjà connus, et les autres nous font connaître des faits nouveaux :

Du 30 mai au 4 juin : Goilettes Islandises, avait en cale 310 tonnes morues ; Emile et Louise, 304 ; Cobuete 192 ; Mardykaise 135 ; Intrépide 190 ; Rapide 199 ; Dundée Pauline, 119 ; Jeune Louis 210 ; goélettes Galathée, 183 ; Francée 230 ; Sainte-Eugénie 192 ; Favorite 334 ; Agile 155 ; Pauline 203 ; Sirène 170 ; Marthe 142 ; Dundée Jean-Bart, 96 ; goélette Audacieuse 252 ; Isole 219 ; Isabelle 170 Onnes morues.

Découverte de cadavre. — Jeudi matin à 9 heures, des ouvriers ont découvert dans l'herbe en dehors et à droite de la porte de Fumes, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 60 ans, né à Dunkerque, journalier sans domicile fixe.

Après les formalités d'usage le cadavre du défunt a été transporté à la morgue.

On suppose que ce malheureux a succombé à une congestion.

Rosendael. — M. Gardeon s'est pendu à l'échelon d'un escalier conduisant au pigeonnier.

PAS-DE-CALAIS
ARRAS

Suicide d'un incendiaire

Mercredi dernier, un incendie attribué à la malveillance éclatait à Becquoy, rue de Darville.

L'auteur présumé de ce crime, le sieur Oscar Choquet, âgé de 24 ans, marchand de fils et ficelles, vient de se noyer en se jetant dans le puits de la maison paternelle.

On dit que c'est pour se venger de ses parents qui lui refusaient de l'argent que Choquet a mis le feu à leur maison.

Accident. — Un accident s'est produit hier à Arras, sur la Petite-Place.

Le sieur Lefebvre, boucher rue Saint-Aubert, montait un cheval très ombrageux, lorsque la bête le désarçonna et le projeta sur le sol. Dans sa chute, M. Lefebvre se fit une jambe droite.

Après avoir reçu sur place les premiers soins, il a été transporté en voiture à son domicile.

RÉTHUNE

Laventie. — Dimanche après-midi on a volé deux paires de draps chez le veuve Poiier, au hameau de Maquinghem, à Laventie.

Lorgies. — Dimanche après-midi, un garnie de 8 ans, Victor Casier, s'est introduit chez la dame Frémaux qui habite rue Neuve-des-Ecs. à Lorgies, en faisant un trou dans le mur et a enlevé 19 fr. 50 c. en gros sous qu'il a partagé l'argent avec son frère Emile, 13 ans.

Tous deux ont été pincés par la gendarmerie qui leur a fait rendre l'argent volé et leur a dressé procès-verbal.

Bruay. — Joseph Carré, 39 ans, mouleur à la fosse n° 4 des mines de Bruay, a eu le pied gauche écrasé en déraillant à la descente.

Busnes. — Lundi vers 4 heures et demie de l'après-midi, un jeune enfant de 17 mois, Emile Houbert, dont les parents sont cabaretiers et épiciers au hameau de l'Ecluse, à Busnes, est tombé dans un fossé en jouant près de la maison paternelle et s'y est noyé.

CALAIS

Suicide. — Il se matin on a trouvé dans le canal entre les ponts de Guemps et Sans-Pareil, le cadavre de M. Lamiot, 68 ans, ouvrier de ferme.

Ce malheureux était depuis quelque temps se possédait plus toutes ses facultés mentales tenait en main un crucifix.

Dame divorcée prêterait ses capitaux sur titres nominatifs même non négociables momentanément. Gosenz, 115, r. St-Léger, Paris 25—30. 2277

55 ANNÉES DE SUCCÈS
Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est
L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**
Contre indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, calme instantanément : soin à assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies. — *Exiger le nom de Ricqlès.*

CIDRE pur jus pommes, 12 c. le lit. Les 220 litres franco toutes gares, 40 fr., fût compr. Ecr. Régisseur Chât. Champ du Genêt, par Avranches (Manche).

CONSEIL PRÉCIEUX
Nous consultons à tous ceux (hommes, femmes, adultes et enfants) atteints d'affections de la **Bronchites, Fluctions de poitrine** etc., etc., de la ra un usage quotidien et régulier de l'excellent VIN DE DUVO LA-TRILLES. Rien de plus rétablir en peu de temps les fo ces par lous et rétonfortez leur santé.
Enfin, en effet, le meilleur tonique que l'on puisse prendre, puisqu'il est soigneusement préparé avec du vrai vin de BANYULS et du QUINQUINA de qualité tout à fait supérieure.
Au reste, pas un médecin, connaissant ci prodigieux effets, ne refusera d'en donner la formule.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille pour éviter les contrefaçons, déjà bon nombreuses et contre lesquelles nous nous proposons de sévir rigoureusement.
TRILLES Frères.

TRIBUNAUX
Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 24 juin 1895

Présidence de M. Dassonville, vice-président.
LILLE

Abus de confiance — Le prédidice de la Société anonyme de la Brasserie « Union Lilloise » — Cette affaire, dont nous avons rendu compte dans notre numéro du lundi dernier, a été longuement plaidée. Le Tribunal a condamné Alexandre Seymour à 6 mois de prison et 25 fr. d'amende, sursis pour les conclusions de la partie civile a condamné Seymour à payer à la Société la somme de 5.000 fr. 00 à titre de dommages et intérêts, Seymour a déclaré de la loi Bérenger.

ROUBAIX

Vols au cimetière. — Depuis quelque temps le garde du cimetière s'aperçoit que des chrétiens, des couronnes, des vases et autres objets que l'on place sur les tombes et dans les chapelles, disparaissaient sans que rien, ni au jourd'hui, ni demain sur les voleurs. Un vieillard, Victor Saegaert fut arrêté enfin, au moment où il venait de briser la vitre d'une chapelle. Fouillé, on trouva sur lui deux vases bleus provenant de vol commis sur une tombe.

Il avait pour complice une femme Leytens Marie, qu'il voyait souvent et qu'il devait épouser. C'était elle qui recelait les produits des larcins de Saegaert.

Cette femme avait été saisie et c'est lors de la vente que l'on a découvert le pot-de-vin qu'elle faisait chez elle, chandeliers, chrisis, vierges, etc., et qui étaient exposés en vente provenant des vols commis au cimetière.

Saegaert et Marie Leytens ont été condamnés chacun à 1 mois de prison. Le premier s'est vu accorder le bénéfice de la loi Bérenger.

Exploits d'ivrogne. — Toujours les mêmes, ces amis de la blonde bière. Emile Raux, 19 ans, limonadier, rue des Longues Haies, 9, a été arrêté, hier, brisé des carreaux chez M. Marchandez, cabaretier, son voisin. Son entrée à la porte des coups de clef à la tête de M. Charles Leconte.

Coût de ces exploi s : 10 jours de prison, 5 fr. d'amende.

TOURCOING

Sauvage agression. — Trois ouvriers habitant rue d'Alsace, Jacques Gillard, Alexandre Henri et Pierre Ploem, retournaient chez eux dans la nuit du dimanche au lundi 10 juin. Il était une heure du matin. Arrivés près de la gare, ils furent assaillis par quatre individus qu'ils reconnurent.

Chacun de ces individus était porteur d'une chaise, ils avaient acheté leurs chaises à la Croix-Rouge, rue d'eau. Arrivés à Gillard s'en était saitchaux. Sur sa réponse affirmative, tous les quatre tombèrent sur lui et le frappèrent d'abord avec les chaises qu'ils tenaient ; puis, pour plus tants, ils continuèrent à rosser Gillard, Darmont et Ploem.

Les agresseurs demeurent tous à la Croix-Rouilleta à Mouvaux : ce sont Albert Baert, 20 ans, peigneurs, Charles Jean Saya, 31 ans, les frères Jean et Emile Lamoral, 20 et 18 ans, qui n'ont m'a jamais encore été condamné. Les trois autres ont tous subi de 4 à des condamnations pour coups. Ce sont des batailleurs.

MM. Gillard et Darmont ont été blessés au front. Ploem a été blessé sur le côté droit de la tête.

Le tribunal a condamné Baert à 10 jours de prison ; Saya et Emile Lamaire à 15 jours ; Jean Lamaire à 1 mois.

Autre agres-ion. — Dans la nuit de dimanche à lundi, en sortant de l'estaminet du *Blanc Pigeon*, M. Alphonse Jacques Gillard, 24 ans, Louis Masure, 21 ans, teinturier, rue de Gand, quai de la porte des coupe.

Six jours de prison à Maxime.

Coups. — Dimanche dernier, Lambert Jean, 44 ans, tisseur, s'est pris de querelle avec un nommé Bonne de son logeur. Les agents étant intervenus, Lambert qui était ivre les outrages et, quand ils voulurent l'arrêter, il se rebella, l'agent Voreux fut mordu au pouce.

Lambert a été condamné à 40 jours de prison *pour rébellion et outrage et à 5 francs d'amende* pour ivresse.

Menaces. — Arthur Masurel, 21 ans, demeurant aux Onze Chênes, avait jadis eu maîtresse chez la veuve Turck, rue de la Haute-Voie. On lui avait signifié congé, mais pour revoir la jeune fille, le 21 juin il revint. On a pu le mettre dehors, il fit une scène aux deux femmes et menaça la jeune fille, qu'il lui a vers 25 fr. d'amende.

Un vagabond dangereux. — Le 23 juin, à la Croix-Rouge, le gendarme Ledoux aperçut trois personnages chargés de bagages, qui paraissaient contenir de la fraude. Il voulut les arrêter mais ils prirent la fuite. Le gendarme Ledoux a heureusement de nombreux amis. Ceux-ci arrêtèrent l'un d'eux au hameau des Phalempins. Celui-ci jeta alors son ballot par terre et voulut faire gendarme pour permettre à son camarade de s'en emparer ; il comptait se tirer des pieds lui-même après ce service à un autre camarade.

Mais le ballot contenait des allumettes : il était allé tomber en face de la porte de Mme Dubrulle, il s'y était enflammé. Les camarades la laissèrent. Une femme Dubrulle, qui passait, éteignit le commencement d'incendie.

Le fraudeur, un nommé Henri Flipo, âgé de 31 ans, jardinier à la rue de Roubaix, a pas décidément rester entre les mains du gendarme ; il frappait à coups de poing sur Ledoux, qui opposait une résistance furieuse. Mais, si le gendarme Ledoux a de bonnes jambes, il a heureusement la poigne solide, car il a fini par le remarquer et il put maintenir le forcené.

Cependant, pour le mettre en lieu sûr il dut requérir le bras agreste de deux gendarmes, qui l'aidèrent à conduire le forcené à l'autre moyens : on lia et ficela les mains de Flipo qui ne voulait pas faire un pas.

On dut avoir recours à une charrette pour l'amener jusqu'au poste et l'on fut obligé de le ligoter solidement sur le véhicule. La rage d'être pris déchaînait les forces de fraudeur.

Arrivé au poste, Flipo recommença alors à se jeter dans tous les coins comme un furieux : il voulait se briser la tête contre les murs. On sut *recours à la camisole de force* et encore on fut forcé de l'enchainer sur le lit de camp.

C'est à raison de tous ces faits de rebellion qu'il comparaissait devant le tribunal qui l'a condamné pour ce délit à 6 mois de prison.

Il y avait alors 3 ans que cet homme fraudait. Il vient avoir payé un ballot d'allumettes, ce que le gendarme et Mme Dubar viennent cependant affirmer au tribunal. Quoi qu'il en soit, le tribunal l'a condamné à 6 mois de prison, mais en prononçant la *confusion* avec la peine précédente. En plus, 1.000 fr. d'amende.

BOIS-GRENIER

Un mauvais fils. — Quand il a bu, Louis Balen, 20 ans, se change en véritable bête féroce, brutal. Il en fut prochainement partir pour le service militaire et, depuis quelque temps, il ne travaillait guère, buvant et ne rentrant au logis que pour qu'il ne convenait pas beaucoup au père Jean Balen, qui n'est pas riche.

Le 12 mai il entrait chez ses parents et voulait mettre une chemise appartenant à son frère Jules. Comme son père lui faisait observer qu'il n'avait pas le droit de prendre les habits de son frère, il se jeta sur lui et lui prit dans les mains un couteau avec lequel le vieux débarrassait ses pommes de terre et il le menaça de l'en frapper. Désarmé, il continua ses menaces.

A l'audience, il promit de se mieux conduire à l'avenir et exprima ses regrets de sa conduite. Il a condamné à 2 mois de prison et, prenant en considération son âge, les renseignements favorais sur son compte et son repentir, il lui accorde la bienfaisance de la loi Bérenger.

QUESNOY-SUR-DEULE

Rixe. — A la suite d'une rixe qui eut lieu dimanche 26 mai à la Brasserie lilloise », rue de Lille, Hector Lesage a été condamné à 4 mois de prison, Pierre Vandemoorbel à 2 mois de prison. Delevoye impliqué dans l'affaire a été acquitté, le tribunal ayant jugé qu'il avait agi en état de légitime défense.

PÉRENCHIES

Entre voisins et voisines. — Mme Dek-osmaecker père, a intenté en justice de paix une demande en dommages et intérets contre Joséphine Bébague, pour injures et diffamation. Au cours des longues discussions surgissent, paraît-il, entre cette jeune fille et la femme de son voisin Charles Dekeesmaecker.

Le 12 mai, l'enfant de ce dernier âgé de 4 ans, jeta sur Joséphine Bébague qui causait à la porte d'une voisine, un morceau de fiente de vache.

Colle-ci pas contente gronda l'enfant et lui dit un mot grossier. Le père survint et, de fil en aiguille, les femmes s'interpellèrent. Charles Dekeesmacker arrive, et, prenant fait et cause pour sa femme, il lui donna un coup de poing sur l'œil qui occasionna la charge, eut le même sort et trois francs.

A la suite de cette petite scène Charles Dekeesmacker fut traduit pour ces voies de fait devant le tribunal correctionnel qui l'a condamné à 25 fr. d'amende.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concerts d'été. — La fanfare *Les Intimes* exécutera sur le kiosque de la place Thiers, la dimanche 30 juin 1895, à 5 heures du soir, les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, X. — 2. Feola et Payaan, D. Dias — 3. Fête à bord, J. Hermann — 4. Grande Marche Triomphale, Wagnemann — 5. Fantaisie sur Rigoletto, arrangée par Géminiek — 6. La Masse te, arrangée par Gouvent.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

PETITE CORRESPONDANCE

Un abonné — Non, la date limite n'a plus le droit de reclamer, huit mois après, sur les pièces chandises peuvent se trouver détériorées, sans que le fournisseur en soit responsable.

Le Facteur.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 26 juin

Naissances. — Blanche Lorthiois, rue de Blanc Seau — Adolphe Rosez, rue du Brun-Pain — Pau Dalsbaya, rue de la Blanche Porte — Marie Flavie, boulevard Gambetta — Marie Recolle, rue de Roubaix.

Décès — Henri Desplechin, 41 ans 3 mois, contre-maître, Hôpital-Civil — Louis Delannoy, 58 ans, tisseur, rue du Tilleul, 27 — Marie Baeyre, 6 ans 7 mois, rue des Anges, 28.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 27 juin 1895.

Les négociations relatives à l'emprunt russe chinois traînent en longueur et l'incertitude est l'une est au sujet de cette opération entre le marché.

Le 3 0/0 a varié de 101,57 à 101,72.
Le 3 1/2 de 102,50 à 102,60.
Le Crédit Foncier vaut 837,50.
Le Comptoir National d'Escompte fait 587,50.
Cet établissement a ouvert aujourd'hui un nouveau bureau de quartier dans Paris.
Cette création porte à 11 le nombre des agences du Comp oir à Paris.
La Société Générale s'inscrit comme précédemment à 497,50.
Le Crédit Lyonnais s'arrête à 818,75.
Les obligations 5 0/0 de la Compagnie Electrique de Paris sont en hausse de 2 fr. 50 c. ont toujours la faveur de l'épargne et sont demandées à 480.
Quelques réalisations ont ramené l'action du Bec Auer à 1.200.
Le cours des valeurs de mines d'or se sont peu modifiés.
On cote la Bufflesdoorn à 170.
La Monte Rosa est à 35,50.
Le Lower Rodepoort oscille de 22 à 23.
Reprise assez vive sur les actions des Chemins Français.

Informations

L'Echo Sud Africain, 5, rue Laffitte, est adressé gratuitement pendant un mois à toute personne qui en fait la demande.

BOURSE DE LILLE

du 27 juin 1895

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Département du Nord 1870 (obl. 100), 108 25
Lille 1868 (obl. 1000), 115 75 — Lille 1880 (obl. 500), 501 25 — Tourcoing 1878 (obl. 500), 510 26.

ACTIONS, BANQUES ET DIVERSES

H. Devilder et C° (a. 1000-400 p.), 1075.

Amin le 1/100 de denier, 4011 25 — Bolly-Gresy, 1930 — Courtières, 4200 — Deauby, 680 — Wazemmes 70 0/0 (S. Rainbeaux), 16.500 — Meurchin coupure de cinq, 5797 50.

CHARBONNAGES (Obligations)

Dourges 94 (remb. à 500), 501 25.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 36, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Vers-ment. Convers on.
Paiement immédiat et sans frais ce COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

BOURSE DE BRUXELLES

Ems.	55,s.t.	101 10	Brux. lib. 1868,	159 25
	55,s.t.	100 90	Nouv. 1887,	31 —
	80, lit.	— —	Obligat s pr.,	31 —
	3,	101 —	— 1877 3,	— —
	3,	99 50	— 1883 3,	98 50
Amortiss	4,	100 —	Tournai 1878,3,	82 50
	4,	— —	— 1886 5 1/2,	— —
	3,	— —	— 1895 3,	— —
Cr. com.	4 1/2,	118 —	— 1890, 3,	— —
	3,	100 75	— 1892, 3,	— —
	2,	105 —	Liège 1868, 2 1/2,	— —
	pet 1851,	— —	— 1 68, 3,	104 50
	3 p 1853,	— —	— 1874, —	106 75
Anvers 1877 lib.		108 —	— 1879, —	105 —
Anv. libéré 1857,		— —	— 1889, —	103 25

BOURSE DE PARIS

3 o/o	101 65	Ville Par s 1871	432 50
3 o/o am. ct.	101 60	— 1871 1/4 lot	75 —
3 o/o am. ct.	101 20	— 1876	504 —
1/2i 894 ct.	107 30	— 2 o/o 85	414 —
3	101 30	— 1/4 1886	256 50
Banq. de France	3599 —	— 1892	343 75
Banque de Paris	1161 —	— 1/4 1891	96 25
Comm. d'Anvers	530 —	Ville Bordeaux	96 25
Crédit Foncier	900 —	Ville Bordeaux	119 —
Crédit Foncier	837 50	Ville Lyon	114 —
Crédit Lyonnais	817 50	— 1875	507 50
C° Fonc. France	172 —	Ville de Lyon	105 —
Crédit Mobilier	44 —	Houlouse 3 o/o	84 —
Crédit Algérien	196 —	Foncières 1877	468 50
Est	952 —	— 1879	500 —
Est-Algérien	510 —	— 1880	490 —
Midi	1312 —	— 1885	499 50
Nord	1840 —	Commun. 1879	501 —
Orléans	1270 —	Indust. ancien	460 —
Ouest	1090 —	— 1880	496 75
Est Algérien	518 —	— 1891	515 —
Ouest Parisien	1033 —	— 1892	509 —
Transatlantique	343 —	Emp. hypothèq.	519 —
Suez	3100 —	— 1880	505 —
Omnibus Paris	1038 —	Bons-Soulins	469 50
Omnibus	564 —	Est 3 o/o nouv.	473 —
Voitures 3 1/2	122 —	Est 3 o/o 1891	472 —
Autr chet 4 o/o	383 —	Mélterran. 3 o/o	378 —
Mexiques	1009 69	Parts L.-M. ancien	1175 —
Esp gp ext. 4 o/o	87 75	— nouv.	1175 —
Portugais	36 35	Métaux	435 —
Turques 5 o/o	24 75	Ouest 3 o/o nouv.	467 50
Turc 4 o/o	25 55	Nord-Est	472 50
Banq. ottomane	598 —	Or 1re 1891	497 —
Banque de Suez	1000 —	Ouest 3 o/o nouv.	467 50
Nord de l'Espag.	87 50	Picardie-Flandre	473 —
Saragosse	78 —	Picardie-Flandre	473 —
Rio-Tinto	640 —	Bons des Ponts	13 86
Mines 1887-1893	101 —	Bons 120 ac part.	75 —
— 4o/o 1893	101 15	Bons 1 lot s gle,	75 —
— 4o/o 1888	102 20	Panama 5 o/o	31 —
— cons. 4o/o	102 75	— 3 o/o	31 —
— 4o/o 1892	75 —	— 2 o/o	31 —
— 3o/o 1821	82 40	— nouv. 5o/o	30 —
— 3o/o 1855	75 —	— 3o/o	30 —
— 3 1/2 1894	98 —	— 2o/o	30 —
Ville Paris 1855	80 650 —	— à lots 1888	30 —
— 1865	1 —	— 1892	30 —
—	607 435 —	— 1895	30 —

MAISON du TAPIS
LINOLÉUM
en toutes largeurs et qualités (importation directe)
Moquettes, Foyers, Carpettes
TAPIS D'ORIENT
PORTIÈRES & TENTURES
Occasion : LE TRIANON
Joli Tapis de Table, frangé, toutes mesures :
150 × 150 5 fr. 90.
Seule adresse : E. DUJARDIN & Cie
7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7
ROUBAIX
Envoi franco d'échantillon sur demande.

RÉGLISSE PECTORALE L. B.
AU
GOUDRON
Sa Supériorité sur les autres
Pastilles au goudron est reconnue par tous ceux qui en font usage. La Boîte : 60 cent.
Chez les Pharmaciens.
Exiger sur la bande qui entoure la Boîte la Marque L. B. en rouge.
Dépôt principal : Pharmacie LE BEHOT, à Bayonne.

COALTAR SAPONINE LE BEUF
DÉSINFECTANT, ANTIMIASMATIQUE
ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS
Très efficace contre les plaies, cancers, gangrènes, engorgements, anthrax, herpès, dartres, pityriasis, etc.
Aucun autre produit ne peut lui être préféré pour les soins hygiéniques du corps.
Employé en lotions, ablutions, etc.
DÉPOT DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES
Se défier de contrefaçons.

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le dépuratif le moins coûteux.
PRIX : 1 fr. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.
Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION la MIGRAINE, le MANQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, les DOULEURS DE TÊTE, etc.
Phie A. ROUSSEAU, 56, Rue de Rome, Paris.
Exiger le nom sur le cachet :
Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.
Tourcoing : Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

Bourse commerciale de Paris

Farines : 13 marques.	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Juin.....	44 25	44 10	J.-A....	45 50	44 75
Juillet...	44 25	44 10	4 dern..	45 50	44 65
Marque Corneil (clôture) : 48 —					
Blés					
Juin.....	19 15	19 20	J.-A....	19 45	19 30
Juillet...	19 35	19 20	4 dern..	20 15	20 00
Seigles					
Juin.....	11 25	11 15	J.-A....	11 35	11 25
Juillet...	11 35	11 25	4 dern..	11 50	11 40
Huile de Colza			Huile de Lin		
Juin.....	48 50	49 00	Courant..	49 50	49 50
Juillet...	48 50	49 00	Juillet..	49 50	49 75
J.-A.....	48 75	48 75	J.-A....	49 50	49 50
4 dern...	49 —	49 —	4 dern..	49 50	49 50
Sucres blancs					
Courant..			28 12	28 12	
Juillet..			28 25	28 25	
Juillet-Août			28 37	28 37	
4 d'octobre			29 25	29 25	
Roux 88°.			27 —	27 —	
Raffné 98			—	38 —	

Alcools		
Courant.....	39 25	39 25
Juillet-Août.....	39 75	39 75
4 derniers.....	31 75	31 75
4 premiers.....	34 25	34 25
Disponible.....	36 25	—

Opérations à Forfait
TITRES CONTRE ESPÈCES.
Ordres de Bourse
Le Comptoir de change
A. Pajot & Ch. Lefebvre
Siège Social:
LILLE: 69 bis, Rue Nationale.
Succursales :
ROUBAIX : 6, rue de la Gare.
WAZEMMES-lez-Gambetta, tier
PAIE
dès à présent tous les
COUPONS
à échéances:
de Juin, Juillet et Août
dont le taux est connu.
DÉPÔTS DE FONDS A VUE
Intérêts 3 o/o
—o—
Anvers, 37 Juin
Peignées allemandes de la Plata
Contrat B
Mai, 390 .f.; juin, 600 .f.; juillet, 375 .f.; août 377 .f.; septembre, 377 .f.; octobre, 380 .f.; novembre, 380 .f.; décembre, 382 .f.; janvier 383 .f.; février, 385 .f.; mars, 385 .f.; avril, 387 .f.
Ventes 385,000 kilos.
Contrat C
Peigné en transformation de la Plata
En disponible, il a été traité 94 balles de la Plata en suint.
Marché soutenu.
—o—
Les jeunes filles au moment de leur développement et les jeunes femmes à certaines époques périodiques, sont sujettes à des crises pendant lesquelles le visage pâlit et les forces déclinent. En prenant du *Phosphate de fer de Leras* qui, par son fer, enrichit le sang et les fortifie par la présence des phosphates, elles recouvrent rapidement la santé et l'éclat de leur teint.
INJECTION BROU
Guérison rapide, certaine, sans danger, des ÉCOULEMENTS anciens ou récents. Supprime *SANT-LAURENT* les médicaments internes. Le flacon 3 fr. franco. — A Paris, 19, rue Vivienne, Paris.

Imp. de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.
Le Gérant : E. DUJARDIN.